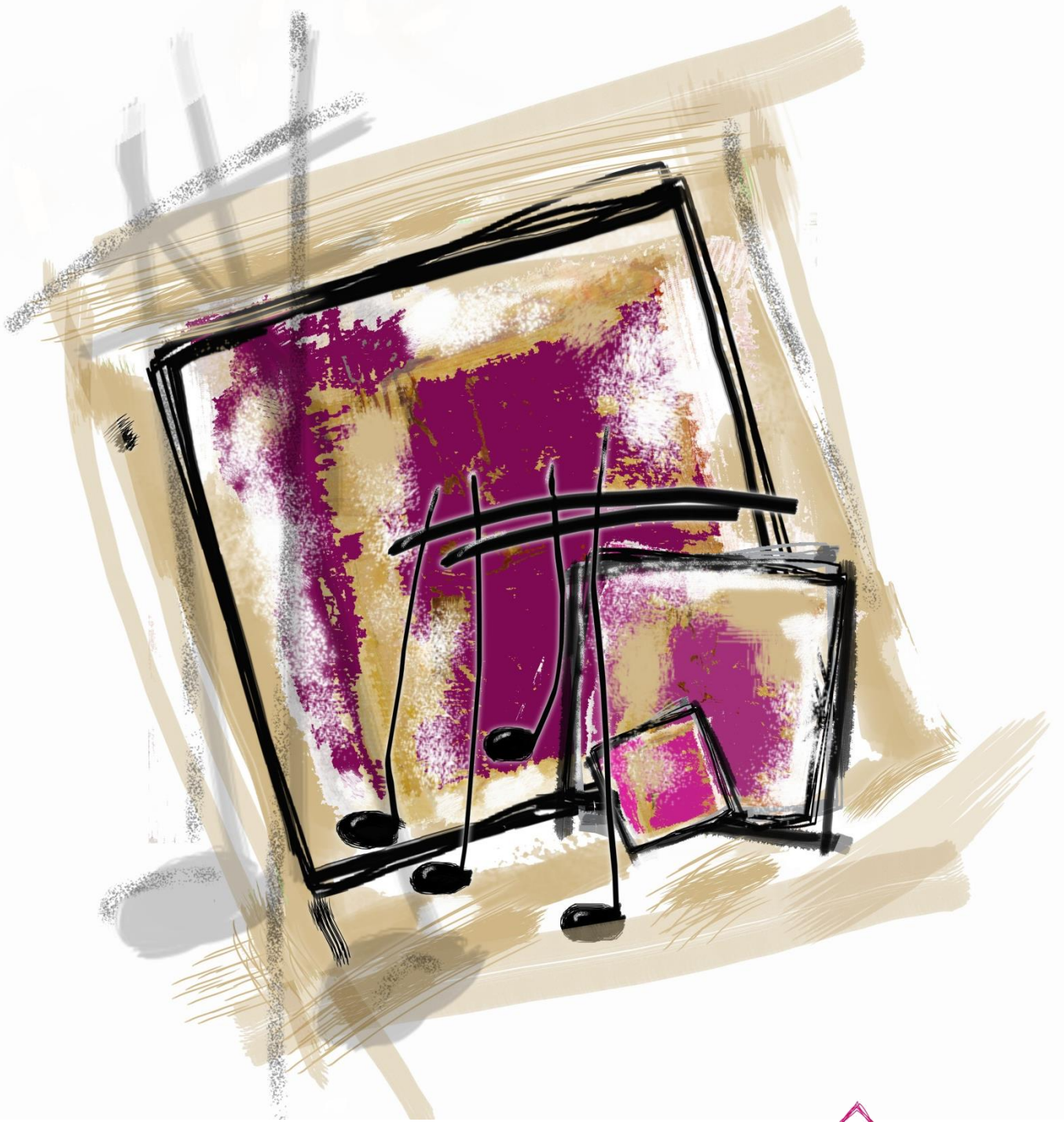


# CONCOURS NATIONAL DE COMPOSITION MUSICALE D'EPÔNE PRIX DOMINIQUE DE ROUX





# Règlement du concours

## **PREAMBULE**

### **Epône, une ville au cœur de la Seine Aval**

Epône, ville francilienne du nord des Yvelines de 6 600 habitants, est située à une cinquantaine de kilomètres de Paris. Connectée à la grande couronne parisienne par ses multiples moyens de transport, la ville est en outre placée au centre de la communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise, la plus grande communauté urbaine de France avec ses 405 000 habitants pour 73 communes. De par sa situation géographique, ses importantes zones d'activités économiques, l'histoire de son développement étroitement liée à celui de la vallée de la Seine et son caractère de ville à la campagne, la commune d'Epône est emblématique du large territoire dans lequel elle s'inscrit.

### **Une ville au cœur de l'histoire**

Epône met en valeur un patrimoine historique exceptionnel, au cœur de l'histoire et de son territoire. Son histoire est dense puisqu'elle commence dès l'époque mérovingienne, se développe fortement au Moyen-âge, abrite les pères de la première constitution et de la déclaration des droits de l'homme à l'époque moderne et reçoit les rédacteurs de la constitution de la Ve République à l'époque contemporaine. Les trois monuments majeurs d'Epône inscrits à l'inventaire des monuments historiques - l'allée couverte de la justice, l'Eglise Saint Béat et le Temple de l'Amitié - témoignent de cette histoire riche et ancienne. Construite au milieu du XIIe siècle, l'Eglise regorge de trésors historiques, tels que le tableau « La rencontre d'Eliezer et Rebecca » du XVIIe siècle ou encore des dalles funéraires du XVIe siècle, également inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

Autre joyau de son patrimoine, le « Temple de David », construit en 1785 par le seigneur Marie-Jean Hérault de Séchelles, situé à l'intérieur du parc d'Epône. Cet édifice est le symbole de l'amitié franco-américaine et fait suite au traité signé en 1778. Benjamin Franklin, Robespierre et plus tard Michel Debré se sont présentés devant ce temple considéré comme le plus ancien temple maçonnique de France.

La petite histoire n'est pas en reste puisque c'est aussi à Epône que s'installent les créateurs de Babar, Jean de Brunhoff et son fils Laurent, lequel s'inspira d'Epône pour créer « Célesteville ». Consciente de l'intérêt de son patrimoine, de la nécessité de le préserver, de le mettre en valeur et de le partager, la ville d'Epône a créé un parcours pédestre « Epône historique » qui fait le lien entre l'ensemble des monuments qui retracent l'histoire de la ville - et de la France.

### **Une programmation culturelle en direction de tous les publics et d'un territoire intercommunal**

La culture est gage de liberté et contribue à notre qualité de vie. Elle est, de fait, au cœur des valeurs et du sens même du service public. C'est un moyen privilégié pour contribuer au développement de l'intérêt général, être au plus près du citoyen, entreprendre pour la communauté. C'est la médiation idéale entre les institutions et les individus. Quelles que soient ses actions, collectives ou individuelles, elles nourrissent, élèvent, innovent, développent, donnent du sens, soutiennent la réussite propre et sociale de chacun.

L'accessibilité et le soutien aux arts, à la culture et aux pratiques artistiques sont des enjeux essentiels dans notre évolution sociétale. La Ville d'Epône réaffirme son attachement aux valeurs

culturelles et s'engage pour la culture en proposant une saison culturelle diversifiée en direction de tous les publics et en soutenant toutes les actions pédagogiques et événements créés par le Centre d'Action Culturelle Dominique de Roux.

Le CAC Dominique de Roux est un établissement municipal culturel d'enseignement spécialisé en musique, danse, théâtre, arts plastiques, conjuguant la formation, la création et la diffusion. Une des vocations du CAC est de promouvoir la musique et de la faire vivre. Depuis sa création en 1981, le CAC Dominique de Roux a formé de nombreux élèves et a multiplié les projets et actions pluridisciplinaires, mais aussi les créations.

## **CONTEXTE**

La ville d'Epône lance un concours national de composition musicale, ouvert à tous les compositeurs majeurs, sans distinction de sexe ou de nationalités, avec la volonté de créer un événement culturel ambitieux, de soutenir et stimuler la création musicale.

Au-delà du concours, c'est encourager les rencontres et échanges pédagogiques entre les compositeurs et les publics (élèves, professeurs, spectateurs), mais aussi créer du lien entre les établissements d'enseignement artistique du réseau et au-delà.

## **OBJECTIF**

Composer une œuvre originale d'une durée comprise entre 4 et 10 minutes, respectant la forme d'un quatuor à cordes (2 violons, alto, violoncelle) ou d'un quatuor à vent (flûte, hautbois, clarinette, besson), comprenant 1 ou 2 mouvements. L'œuvre à créer n'est soumise à aucun thème, ni contrainte de styles.

## **SELECTION - PRIX**

Une dizaine d'œuvres sera sélectionnée et créée lors d'un concert, parmi lesquelles deux prix seront décernés :

- Prix Dominique de Roux, catégorie professionnel, pour les compositeurs, professeur de musique, concertiste : 500€ + une édition de l'œuvre aux Editions Henry Lemoine + la création de l'œuvre lors d'un concert au moins.
- Prix Dominique de Roux, catégorie amateur, pour les étudiants en musique ou autodidactes : 300 € + la création de l'œuvre lors d'un concert au moins.

La remise des deux prix aura lieu à la fin du concert, en présence d'officiels et des membres du jury.

La présence des compositeurs sélectionnés est obligatoire lors du concert.

## **PARRAIN - JURY**

Le jury sera composé de compositeurs, directeurs de conservatoire et/ou école de musique, professeurs et professionnels de la musique, ainsi que d'un représentant du service culturel de la Ville d'Epône.

Parrain : Pierre-Guillaume de Roux, éditeur, fils de Dominique de Roux

Président du jury : Nicolas Zourabichvili, compositeur

## CALENDRIER

- Ouverture du concours 1<sup>er</sup> mai 2019
- Date limite d'inscription : 15 septembre 2019
- Date limite de réception du dossier avec l'œuvre : 31 octobre 2019
- Concert : dimanche 2 février 2020 à 15h00, à la salle du Bout du Monde à Epône.
- Remise des deux prix à la fin du concert, en présence d'officiels et des membres du jury, suivi d'un cocktail.

## INSCRIPTION (pour les deux catégories)

Date limite le 15 septembre 2019

L'inscription sera définitive à la réception du dossier d'inscription qui comprendra :

- Fiche d'inscription remplie
- Copie de CNI ou passeport
- Photo récente (portrait couleur HD)
- Curriculum vitae et courte biographie
- Lettre de motivation

## DOSSIER DE L'ŒUVRE (pour les deux catégories)

Date limite de réception du dossier avec l'œuvre le 31 octobre 2019

- 1 œuvre originale d'une durée entre 4 et 10 minutes respectant la forme du quatuor à cordes (2 violons, alto, violoncelle) ou à vent (flûte, hautbois, clarinette, basson), comprenant 1 ou 2 mouvements.
- 1 Attestation sur l'honneur de création originale
- Intentions sur l'œuvre
- 1 édition via un logiciel d'écriture (conducteur et parties séparées) papier ou fichier PDF
- 1 version WAVE (transmission par clé USB ou wetransfer à [prixdominiquederoux@epone.fr](mailto:prixdominiquederoux@epone.fr))

**Envoi à :**

**CONCOURS NATIONAL DE COMPOSITION MUSICALE D'EPONE**

**Prix Dominique de Roux**

**Affaires culturelles - Hôtel de Ville**

**90, avenue du professeur Emile Sergent 78680 EPÔNE (FRANCE)**

**Et/ou**

**[prixdominiquederoux@epone.fr](mailto:prixdominiquederoux@epone.fr)**

Pour toute information complémentaire,

Direction des Affaires culturelles

Centre d'Action Culturelle Dominique de Roux

01 30 95 60 29

[prixdominiquederoux@epone.fr](mailto:prixdominiquederoux@epone.fr)